REYVROZ

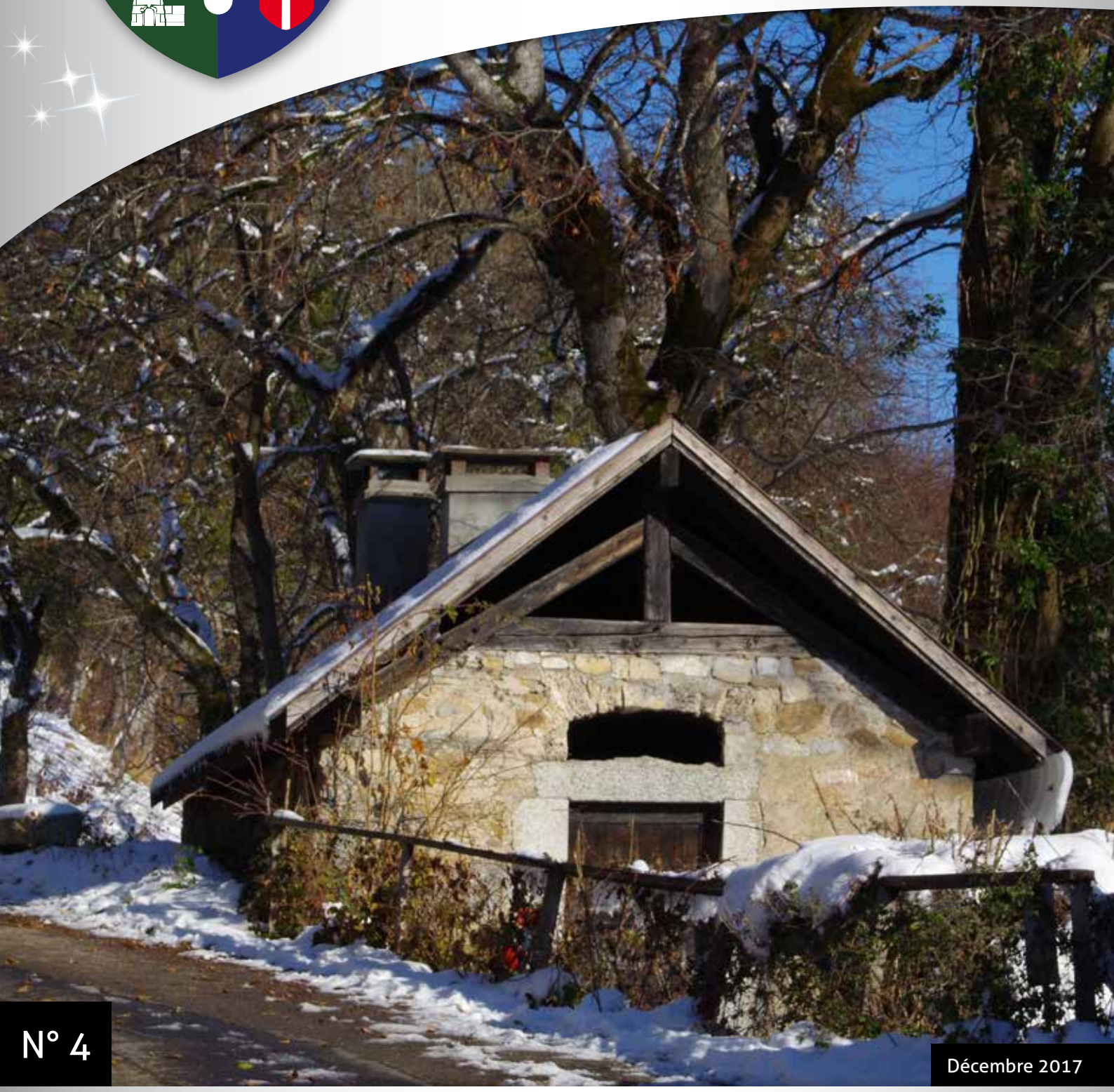

N° 4

Décembre 2017

Bulletin Municipal

SOMMAIRE

Etat civil p. 2
Les naissances, décès et mariages

Edito du Maire p. 3

Intercommunalité p. 4-5
CCHC
SIVU du Val d'Hermone

Les Travaux p. 6-7
Assainissement et eau potable
Atelier communal
Bibliothèque
Accessibilité des bâtiments communaux

L'école p. 8-9
La bibliothèque p. 10

Mouvement de terrain p. 11
Le tour du village p. 12-13
La vie de Reyvroz p. 14-15
Les manifestations

L'eau de Reyvroz p. 16

NAISSANCES

Néo VALLVERDU le 7 décembre 2016
fils de Loic VALLVERDU et Aurélia BONDAZ

Quentin VULLIEZ le 24 janvier 2017
fils de Fabien et Amandine VULLIEZ

Capucine LANNEAU le 22 mars 2017
fille de Benjamin LANNEAU et Marion MARCO

Léa ROCH le 31 mars 2017
fille de Fabien ROCH et Céline CAVIN

Azzura THOMAS le 1er mai 2017
fille de Julien THOMAS et Elodie CADROT

Jaimy ROUX le 13 mai 2017
fils de Dorian ROUX et Laurène BONDAZ

Roméo BRON le 17 mai 2017
fils de Jérôme BRON et Déborah BALZAN

Margaux HUITEL le 12 juin 2017
fille de Damien et Marine HUITEL

Robin CHAVES le 21 octobre 2017
fils de Nicolas CHAVES et Florence MONTFORT

Valentin MIGNON le 29 octobre 2017
fils de Jonathane DUBEY et Christie MIGNON

MARIAGE

Rémy HUITEL et Aline HURPEAU
le 1er avril 2017

Thierry BOVET et Sandra CHEVALLET
le 29 juillet 2017

DÉCÈS

Lucienne MERCIER-GALLAY,
née VERNAZ le 22 octobre 2017

ÉDITO

Madame, Monsieur,

A mi-parcours de notre mandat, beaucoup de sentiments se mêlent quand je reviens sur ces 3 premières années d'un exercice parfois difficile mais toujours enrichissant. L'enthousiasme, la volonté, les tâtonnements, les certitudes, les doutes, les erreurs parfois ... mais toujours l'envie de bien faire.

Je ne souhaite pas faire aujourd'hui un bilan du passé, vous pouvez d'ailleurs le retrouver au fil des précédentes éditions de notre bulletin municipal, mais simplement rappeler que l'engagement qui a été pris en 2014 par une équipe quasiment nouvelle reste très fort. Et beaucoup de choses restent encore à réaliser pour les 3 années à venir !

Depuis le début de ce mandat, beaucoup de choses ont évolué dans la gestion de notre commune. Tout d'abord, le travail à une échelle plus large que notre territoire, avec l'intercommunalité, et puis l'obligation qui nous est imposée de faire toujours plus avec des moyens de plus en plus restreints, je parle bien sûr des baisses des dotations de l'Etat.

Ces changements, qu'ils soient bénéfiques ou pas, n'entravent en rien notre volonté de faire de Reyvroz un lieu où il fait toujours bon vivre ...

En vous souhaitant bonne lecture de ce bulletin, je vous présente, au nom de l'ensemble du conseil, nos vœux les plus sincères pour 2018.

Gérald LOMBARD

Directeur de la publication :
Gérald Lombard

Comité de rédaction :
Andrée Cornier, Christine Huitel, Véronique Félisaz, Michel Elie

Création et impression :
Fillion Imprimerie - Allinges

Représentant à elles seules 40 % des communes de l'Union européenne, les plus de 35 000 municipalités françaises garantissent une proximité réelle à l'action publique ainsi qu'un important gisement d'énergies civiques. Mais cette densité communale et cette fragmentation ont pour contrepartie de limiter les capacités d'intervention individuelles des communes.

Face à la complexification croissante de la gestion publique locale, tant en milieu urbain que rural, les pouvoirs publics nationaux ont souhaité redynamiser les regroupements intercommunaux, sur le fondement du volontariat et de l'incitation, en proposant en 1992 la formule de la "communauté de communes", plus particulièrement destinée à l'espace rural et aux bassins de vie des petites villes.

La loi portant nouvelle organisation du territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a conduit à la mise en place, au 1er janvier 2017, d'une nouvelle carte intercommunale. Au terme des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI), la France compte 1266 intercommunalités, soit une diminution de 39 % par rapport à 2016. Cette loi vise également à clarifier la répartition des compétences institutionnelles entre les différents niveaux territoriaux pour la conduite des grandes politiques publiques décentralisées.

C.C.H.C. (Communauté de communes du Haut-Chablais)

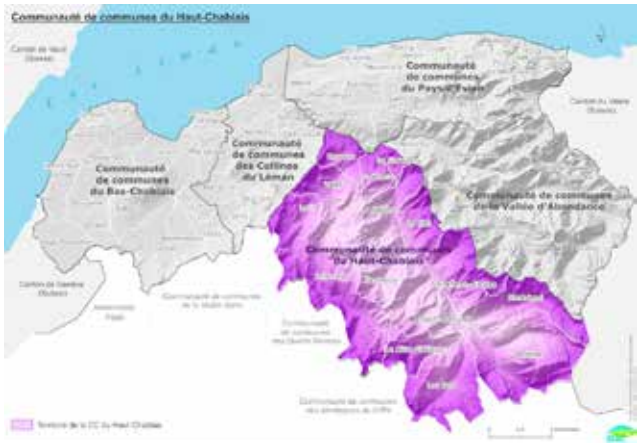

Nous évoquions dans le précédent bulletin des nouvelles compétences attribuées à la CCHC.

C'est chose faite depuis le 1er janvier pour la promotion du tourisme avec, pour notre vallée, le financement de l'office des Alpes du Léman. C'est ensuite la gestion des ZAE (zones d'activité économique) avec des projets en cours, en particulier à Lullin. Je ne reviendrai pas sur la compétence "aire d'accueil des gens du voyage" ! Enfin, le changement de fiscalité professionnelle qui n'impactera pas aujourd'hui notre commune grâce aux compensations versées par la CCHC, bénéficiaire des recettes liées à l'activité économique.

Le gros chantier de notre intercommunalité reste aujourd'hui le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui tiendra lieu de programme local de l'Habitat.

Du travail en commission ...

Après le diagnostic du territoire réalisé en 2016, cette année s'est engagé la mise en œuvre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). C'est la pièce centrale du PLUi-H. Il formalise, à partir des enjeux identifiés lors de la phase diagnostic, les choix, objectifs et actions à mener pour le développement du Haut-Chablais. Ce PADD devrait être formalisé début 2018.

... à la consultation de la population.

Viendra ensuite la traduction réglementaire de ce document afin de mettre en place les règles qui permettront la réalisation des objectifs formulés. Il s'agira de dire "Où et comment" construire sur notre territoire.

Après une première validation en conseil communautaire (arrêt), le projet sera soumis à une enquête publique qui permettra aux citoyens, mais aussi aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, territoires limitrophes, chambres consulaires), de formuler leurs remarques sur ce projet.

Enfin, courant 2019, le PLUi-H sera approuvé définitivement par la CCHC et viendra remplacer les différents documents d'urbanismes de son territoire pour les 15 années suivantes.

Bien que ce PLUi-H reste le plus gros chantier de l'interco actuellement, d'autres dossiers nous attendent encore.

Nous avions évoqué l'an passé le transfert de la "compétence eau et assainissement". Ce dernier sera repoussé sans doute à 2019. Ce gros chantier à l'échelle intercommunale demande encore beaucoup de travail pour être opérationnel.

Mais dès 2018, c'est la compétence Gémapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Il s'agit, à l'échelle de notre territoire, de l'entretien et la restauration des cours d'eaux et des ouvrages de protection contre les crues.

CCHC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

CCHC / SIVU du Val d'Hermone

Ca y est, depuis le 10 juillet, les travaux de construction de la nouvelle crèche et la restructuration de l'école maternelle de Pimberty ont démarré.

Concernant l'école maternelle, le réaménagement de la cantine, la création d'un dortoir ainsi que la réfection de la toiture et de menuiseries extérieures avaient été programmés à l'origine du projet et sont en cours de réalisation. Profitant de ces travaux, le SIVU a souhaité également créer un préau, ce qui sera fait à la suite des travaux actuels.

Pour la crèche, l'état actuel du chantier ne permet sans doute pas de se faire une idée précise de ce que sera ce bâtiment mais la partie la plus "délicate" (terrassement, maçonnerie) devrait être achevée lors de la parution de ce bulletin. Suivront en janvier la charpente et la couverture avant de réaliser tous les travaux de second œuvre.

Assainissement et eau potable

Malgré quelques retards, la 3e tranche de travaux (tranche conditionnelle) s'est achevée au cours de l'été et a permis de raccorder à l'assainissement collectif la fin du secteur de "Chez la Gaud" et le "Bulle". Comme cela a été fait dans les tranches précédentes, le réseau d'eau potable a été rénové.

Avant d'achever ces travaux, nous nous sommes interrogés sur deux problèmes concernant Lanversin.

Tout d'abord, la gestion des eaux pluviales à la descente de la montagne. En mai 2015, suite aux intempéries qui avaient marquées notre région, ces eaux pluviales avaient occasionnées des dégâts et nous avons pensé qu'il serait souhaitable de mieux canaliser ces dernières en mettant en place un réseau adapté.

Ensuite, nous avions toujours un problème récurrent de fuites d'eau sur le haut du village. Malgré l'avancement des travaux de renouvellement du réseau, il subsistait des pertes très importantes que notre système de gestion informatisé constatait. Nous avons donc décidé de poursuivre les travaux en cours pour remettre le réseau de "Lanversin" également en état. Et nous avons eu raison car une fuite d'environ 2m³ par heure a été décelée et réparée. Pour vous donner une idée de cette fuite, elle correspondait presque à la consommation totale de la commune sur l'année !!

Pour revenir à l'assainissement collectif, dorénavant, la "colonne vertébrale" imaginée à l'origine du projet, permettant de relier, gravitairement, le haut du village à la station d'épuration, est réalisé.

A l'issue de ces 3 tranches de travaux réalisés depuis 2010, l'investissement total sur ce projet (station d'épuration et réseaux) s'élève à plus de 2.800.000 € HT.

Comme nous l'avions annoncé, une 4e tranche de travaux "Les Granges", "Le Perrozet" et "Vers le Pré" vient de démarrer. Des économies sur le projet initial et l'accord de subventionnement obtenu du Département et de l'Agence de l'eau à un taux intéressant nous permettra de finaliser ce dossier dans des conditions acceptables.

Ces travaux ont débuté dans un premier temps par la réfection du réseau d'eau potable situé sur la route départementale afin de permettre au Département de procéder à la pose d'un nouvel enrobé entre la mairie et Chez le Suisse. L'ensemble de cette 4e tranche devrait s'achever courant 2018.

Atelier communal

Le reste des travaux de réaménagement de l'atelier communal vient de s'achever.

Une seconde porte sectionnelle, le remplacement des cheneaux devant le bâtiment et quelques travaux d'électricité ont été réalisés pour un montant de 14.000 € HT en 2017. La réhabilitation totale du bâtiment s'élève à un peu plus de 38.000 € HT. Ce dossier bénéficiait d'une subvention du département à hauteur de 30 %.

Bibliothèque

Par souci d'économie, ce sont encore les employés communaux, parfois aidés d'élus, qui ont entrepris une rénovation totale de la bibliothèque.

Ces travaux ont consisté à déstructurer l'ensemble des pièces afin de créer deux espaces. Tout d'abord une grande pièce pour la bibliothèque "adultes" et enfin un autre espace plus spécialement dédiés aux plus jeunes, voire aux tout petits qui peuvent faire leurs premières armes dans le monde de la lecture !

L'ensemble de cette rénovation n'a coûté que 5.000 € HT et a été entièrement financé sur fonds propres.

Voir infos bibliothèque page 10 et 11

Accessibilité des bâtiments communaux

Pour cette seconde année de notre programme d'accessibilité des bâtiments communaux, l'accent a été mis sur le bâtiment mairie / école.

Il s'est agit, tout d'abord, d'une remise en état de l'accès à la mairie. L'escalier extérieur n'était plus aux normes et sa structure demandait d'être revue. Les marches en granit, que nous souhaitions conserver, ont été démontées et réinstallées après recalage de son support. D'autre part, les rampes de cet escalier avaient bien souffert au fil des années et nous avons voulu les remplacer par de nouvelles, plus adaptées au style du bâtiment.

Ensuite, il fallait prévoir un accès à l'étage et pour cela la solution adoptée sera d'installer un monte-personne dans l'entrée de l'école. En effet, cet équipement du côté mairie aurait nécessité la création d'une rampe tout au long du bâtiment, ce qui se serait avéré inesthétique. C'est donc une rampe côté école qui a été réalisée, beaucoup plus discrète.

Ces travaux se sont achevés enfin par la réfection d'une partie des enrobés devant le bâtiment.

Le coût de l'ensemble de ces travaux s'est élevé à près de 15.000 € HT, subventionnés à hauteur de 40 % par le département.

Pour terminer ces aménagements, toutes les palines ainsi que le portail de l'entrée de l'école vont être remplacés ... et le seront peut être au moment de la parution de ce bulletin !

L'école élémentaire publique de Reyvroz

Un petit retour tout d'abord sur l'année scolaire 2016/2017.

Les temps d'activité périscolaire

Les **T.A.P. (temps d'activité scolaire)** se sont poursuivis, toujours avec la volonté d'apporter aux enfants des activités variées afin de rendre ces moments, rendus obligatoires par la réforme des rythmes scolaires, ludiques et créatifs.

PETIT EXTRAIT DE CES ACTIVITÉS

▼ Tir à l'arc avec les archers de Ripaille

▼ Bricolage animé par Martine

▼ Judo avec Antoine et Bruno

Rentrée 2017 : petit effectif cette année avec 14 élèves (1 CP, 7 CE1, 2 CE2 et 4 CM1).

Quelques projets pour l'année scolaire 2017/2018

- le 27 septembre, les enfants ont participé à THONON COURT pour le sport adapté. Ils ont pu récolter des fonds et être sensibilisés au handicap des enfants.
- travail sur la robotique pour développer l'esprit de logique, d'analyse et de programmation avec un festival ROB'O prévu à Evian en mai 2018.
- travail sur le patrimoine et l'environnement avec une étude de la "Roche". Une exposition des recherches sera réalisée en fin d'année.
- poursuite des travaux de jardinage ...

Création d'un jardin

Cela a été aussi la création d'un jardin, baptisé ... Rêves en rose !

▲ Inauguration du jardin

▲ Tout au long de l'année scolaire, les enfants ont entretenu le jardin et ont pu récolter le fruit de leur travail.

Classe découverte

Mais également la classe découverte organisée tous les 2 ans. Cette année, c'est avec plaisir que les enfants sont retournés à Mouthe.

Souvenirs joyeux !

Départ de Fabrice...

Et puis l'heure du départ de Fabrice a sonné en juillet ...

Après 8 années passées à enseigner dans notre école, Fabrice nous a quitté pour une autre aventure. Nous garderons tous, enfants et parents, un bon souvenir de son passage à Reyvroz et nous lui souhaitons bonne route ...

... Arrivée d'Elodie

Mais la vie continue et nous avons eu le plaisir d'accueillir, pour cette rentrée 2017, une nouvelle institutrice, Elodie RICHARD, à qui nous souhaitons le meilleur au sein de notre petite école.

Rentrée 2017

Espace adultes

Venez découvrir nos nouveaux locaux. Un espace plus grand et plus aéré vous accueille afin de mieux découvrir nos livres. Des nouveautés sont régulièrement mises en place.

Nos moyens étant limités, nous acceptons vos livres à la condition qu'ils soient récents et en bon état.

Venez nous retrouver tous les vendredis :
- de 15 h 30 a 18 h en période scolaire
- de 17 h à 18 h en période de vacances

LA CARTE EST GRATUITE et elle vous permet de retirer des livres dans toutes les bibliothèques de la communauté de commune.

Espace enfants

AFIN DE FAIRE VIVRE NOTRE BIBLIOTHÈQUE ET D'ÉLARGIR NOS HORAIRES, nous avons besoins de bénévoles. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter :
Andrée CORNIER au 06 71 63 11 56
Geneviève TISSOT au 06 84 12 00 18
ou nous rencontrer lors d'une permanence.

Dans la nuit du 15 au 16 mars dernier, un brutal décrochement de terrain est survenu vers le secteur du Nœud.

Alerté par un voisin, nous avons pu constater l'ampleur de ce mouvement qui concerne 17 hectares et concerne des terrains agricoles ainsi que l'ancien terrain de cross et l'ancienne décharge.

Nous avons immédiatement pris les mesures de sécurisation du secteur sur lequel se trouvait le passage du GR5 en direction de Bioge et nous avons fait intervenir RTM (Restauration des Terrains en Montagne, service spécialisé de l'ONF) afin d'évaluer le phénomène et de nous donner des explications sur celui-ci.

Extraits de leur rapport :

"Des fissures ont été repérées sur 900 ml, il s'agit :
- de fissures intermittentes avec des déplacements de 10 à 40 cm sur la partie Est,
- de fissures quasi continues avec des déplacements verticaux allant de 10 cm à 4 m

Les matériaux ont glissé jusque dans le lit du Brevon, le repoussant sur sa rive droite.
Le glissement dans la zone de l'ancienne décharge n'est pas nouveau, l'anse d'érosion existe depuis au moins 1935. Un évènement similaire, de moindre ampleur, avait eu lieu en 2006"

Une réunion publique a été organisée le 12 avril au cours de laquelle RTM a pu présenter son rapport et répondre aux questions de la population.

Devant les interrogations naturelles des habitants situés à proximité du phénomène, en particulier Bioge et Vers le Pré, la commune a décidé de faire réaliser une étude géotechnique plus détaillée afin de mieux appréhender les risques potentiels pour l'avenir.

Cette étude, estimée à 53.000 € TTC devrait bénéficier d'une aide de l'Etat à hauteur de 21.000 € ainsi que du Conseil Départemental, sollicité au cours de l'été, de 11.583,50 €. Nous avons également déposé un dossier auprès de la Préfecture afin d'obtenir également une subvention qui permettrait de réduire le coût encore important pour le budget communal.

Les sondages nécessaires pour réaliser l'étude devraient être faits début 2018.

... cette année Bioge

Nous avons souhaité, dans cette nouvelle rubrique, mettre en avant un hameau du village.

Cette année, c'est celui de Bioge qui a été retenu, pour sa spécificité et pour son actualité.

Tout d'abord pour sa particularité géographique. En effet Bioge est situé sur le territoire de 5 communes (Féternes, La Forclaz, La Vernaz, Reyvroz et Vinzier), au carrefour des Dranses.

Sur la partie Reyvrane de Bioge, à l'arrivée du GR5, l'association des Amis de Bioge, qui œuvre en faveur du patrimoine, a réalisé une magnifique exposition de documents anciens sur la vie de ce hameau. Ces documents ont été réunis sur une partie restaurée d'un ancien pont de fer type Eiffel.

Les Amis de Bioge

Mais Bioge aussi pour son actualité puisque le 26 d'août 2017 a été inauguré, sur l'esplanade de la liberté (symboliquement inaugurée à cette occasion), une stèle à la mémoire du maquis qui s'y était installé durant la seconde guerre mondiale.

C'est à l'initiative de l'association des Amis de Bioge, soutenue par la commune, que cette stèle a été érigée et inaugurée en présence de nombreuses personnalités et représentants des anciens combattants du Chablais.

Discours du Président des Amis de Bioge (JL Luzège) :

INAUGURATION ESPLANADE DE LA LIBERTE A BIOGE

Monsieur le Sénateur, Mrs et Mmes les Conseillers Départementaux, Mrs et Mmes les Maires et Elus locaux, Mrs les représentants de la Gendarmerie, des Pompiers et de la Police, Mrs et Mmes les Anciens combattants et Mrs les porte-drapeaux

Mesdames, Messieurs,

Les AMIS de BIOGE sont heureux et honorés de vous accueillir dans notre village particulier hameau de 5 communes. Il y a 6 ans nous avons créé notre Association pour préserver le patrimoine matériel et immatériel de ce carrefour des Dranses. En ce Samedi 26 Août 2017, qui restera gravé dans les annales de notre histoire locale, nous sommes réunis sur cette place afin d'inaugurer une stèle à la mémoire du Maquis de BIOGE à l'occasion du 73ème anniversaire de la libération de notre région

En effet le 25 Juillet 1944 l'armée secrète décidait de créer un corps franc à Bioge dirigé par le Gendarme COLIN alias MOZART et dénommé CF BIR HAKIEM fort de 40 hommes cantonnés dans les maisons qui vous entourent avec la mission de bloquer l'accès aux vallées d'Abondance et d'Aulps et de faciliter la liaison avec les troupes FTP de la vallée d'Abondance. A la mi-Août ils participeront avec les autres maquis Chablaisiens à la libération de Thonon et 2 d'entre eux sacrifièrent leur vie, le Grenoblois Charles GIRAUD 29 ans sur la Place de Crête devant le Sacré Cœur et l'Evianais Charles NOIR 21 ans Avenue des Allinges. Thonon une fois libéré les combats continueront en Savoie et Georges WUTRICH 20 ans sera mortellement blessé en Tarentaise le 27 Août, une année auparavant son frère Roger avait lui aussi perdu la vie à 20 ans lors de combat contre les Italiens au maquis de Montfout près de St Gervais, une famille durement frappée par le destin……. Au total le corps franc Bir Hakiem perdra 5 hommes et aura 7 blessés au combat. Ces hommes et femmes de la résistance locale et nationale nous ont rendu la liberté et transmis des valeurs universelles car dans ces périodes troubles de notre histoire ils ont su se mobiliser par-delà leur clivage pour retrouver leur dignité avec une espérance dans l'avenir inébranlable, valeur dont nous serions bien inspirer de suivre l'exemple aujourd'hui, c'est pourquoi nous avons baptisé cette place « **ESPLANADE DE LA LIBERTE** ».
Avant de conclure je tiens à remercier tous les membres des Amis de Bioge qui ont œuvré à la réalisation de cette esplanade, aux partenaires privés notamment les Entreprises PERRIN de Reyvroz et la Carrière GROPPI de Pombourg, au sculpteur Philippe BOUVET , à Mr Richard BAUD qui nous a octroyé une subvention pour la stèle et la Mairie de REYVROZ qui a mis à disposition l'emplacement, la musique de Vailly, les présidents d'association patriotique et les nombreux porte-drapeaux qui ont relevé l'éclat de notre manifestation. Mais je n'oublie pas les soutiens pour le pont d'Evian, la Région Rhône Alpes Auvergne via le SIAG, le Conseil Départemental ses Conseillers actuels et passés, la réserve parlementaire de Mr Francina, les communes de LA VERNAZ et FETERNES et bien sûr VOUS TOUS ici présents aujourd'hui…..encore MERCI…..

VIVE LE CHABLAIS ET LA HAUTE SAVOIE LIBERES

10 DÉCEMBRE 2016

Concert de l'Union Instrumentale de Vailly à la salle des fêtes.

Et cette année, que s'est-il passé à Reyvroz ?

7 JANVIER

La cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux inaugurait les événements de cette année 2017 et nous a permis de mettre à l'honneur notre doyenne et le dernier né de 2016, moment toujours émouvant.

4 ET 5 FÉVRIER

Exposition des talents

l'"exposition des talents" réunissait encore cette année de nombreux exposants. L'invité d'honneur était "Le musée de la musique mécanique des Gets" qui a bien animé ces 2 journées. Cette exposition, toujours de qualité, accueillera en 2018 tous ces passionnés les 3 et 4 février, et toujours en partenariat avec l'association Hermones Animations.

9 AVRIL

Foire aux sports et loisirs de plein air

Hermones Animations organisait "la Foire aux sports et loisirs de plein air", dernière édition ! En effet, cette manifestation prendra une tournure plus ludique en 2018 et s'intitulera "Jeux de Reyv'" ; la date retenue est le 8 avril.

21 MAI

Journée des dames

3 JUIN

Journée d'entretien des sentiers

Comme chaque année, cette journée est l'occasion de maintenir nos sentiers praticables ...

24 JUIN

Fête de la musique
3e édition

11 NOVEMBRE

La cérémonie animée par la "Marseillaise des enfantastiques" des enfants de l'école entourés de leur institutrice.

6 DÉCEMBRE

Distribution de papillotes par le Père Noël et la Mère Noël

Sortie de l'école à Reyvroz, puis le trajet change de sens cette année : départ Lullin, et goûter d'arrivée à Vailly.

9 DÉCEMBRE

Le Téléthon

le Téléthon qui réunit toujours énormément de monde pour la bonne cause.

Notre commune est comme chaque année animée par les parents d'élèves grâce à leur soirée repas ainsi que leur marché de Noël ; mais aussi par les pompiers et le foot, qui organisent également leur repas festif.

L'eau de Reyvroz

Bulle

Charrière

Chef lieu

Mairie

Vers le Pré

FILLION IMPRIMERIE